

# BULLETIN MUNICIPAL CAHUZAC 2021

## Le mot du Maire

Chaque année à pareille époque, le bulletin municipal, trait d'union entre les élus et la population, retrace l'historique des actions engagées par la municipalité.

Pour les internautes, de plus en plus nombreux, le site « [mairie-cahuzac.fr](http://mairie-cahuzac.fr) » vous permet d'accéder à toutes les informations relatives à la commune et notamment les comptes rendus des séances des conseils municipaux. Il vous offre également la possibilité de nous faire part de vos remarques, suggestions...

En phase préparatoire :

- La rénovation et la création du pavillon du parc
- L'entretien de l'église avec la statue de la Vierge et Notre Dame de Fatima sur l'espace « André Bosch ».

Toujours en cours d'élaboration :

- Le plan local d'urbanisme intercommunal, dossiers ô combien complexes, compte tenu des interconnexions réglementaires.
- La pose de miroirs au niveau de la Mairie ainsi que le ralentissement des véhicules sur l'ensemble de la commune.

Finalisés :

- Le programme de la communauté des communes concernant la voirie.

Pour ce qui nous concerne, la gestion du budget communal s'articule autour de deux piliers incontournables : Maintenir et améliorer les infrastructures en plaçant le citoyen au cœur de nos préoccupations.

Le tout, en préservant le souci du bon usage des deniers publics.

Au nom des élus, du personnel communal, je vous souhaite à tous, espoir, courage, réussite et santé.

**Cette année, les vœux du maire sont annulés à cause de la crise sanitaire.**

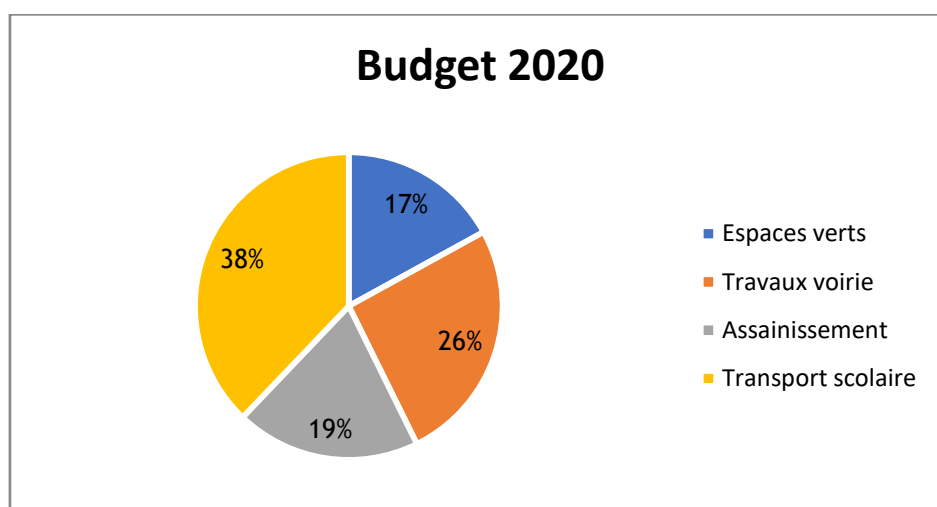
# Budget

Espaces verts 12 850 HT : Entretien, Fossés, Faucardage, Elagage

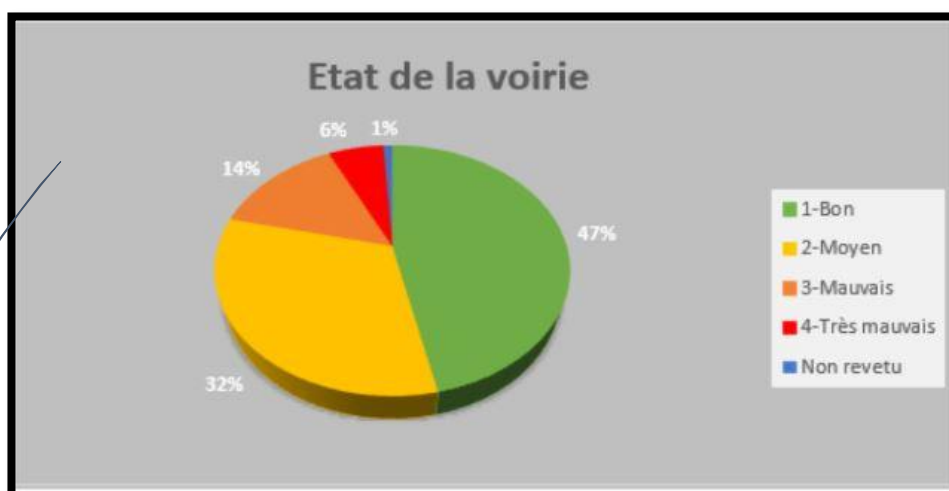
Travaux voirie 19 426 HT

Assainissement 14691 HT

Transport scolaire (Accompagnateur, FEDERTEP) ainsi que la participation aux fonctionnements de l'école 28 627.50 €



Etat de la voirie de Cahuzac fait par l'entreprise IMERGIS au niveau de toutes les communes du Lauragais, Revel et Sorézois. Nous pouvons constater que nos routes s'améliorent, les travaux continuent dans la maîtrise du budget allouée. Nous remercions le département du Tarn de nous avoir accordé une subvention supplémentaire de 6 500€.



# Actualités

Cette année nous subissons une grande pandémie à laquelle nous n'étions pas préparés. Cela nous a poussé à penser autrement et à remettre en question nos modes de vie. Nous avons dû anticiper et nous avons su nous adapter.

Nous ne souhaitons pas sur communiquer mais nous vous rappelons juste les gestes barrières et les mesures d'hygiène.



COVID-19

**CORONAVIRUS,  
POUR SE PROTÉGER  
ET PROTÉGER LES AUTRES**

-  **Se laver très régulièrement les mains**
-  **Tousser ou éternuer dans son coude**
-  **Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**

**SI VOUS ÊTES MALADE**  
Porter un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 **0 800 130 000**  
(appel gratuit)

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

**Pendant le confinement, anciens et nouveaux conseillers se sont mobilisés bénévolement dans la réserve citoyenne pour venir en aide aux personnes isolées.**

**Prenez soin de vous et de vos proches.**



## L'espace Comba

### L'achat du Parc de M. COMBA

M. Jean-Luc COMBA et Alexia BOUSQUET se sont rencontrés afin d'échanger sur le devenir du Parc.

Jean-Luc COMBA a ainsi pu exprimer son désir et son envie concernant le terrain de son papa, « Ce devrait être un lieu de partage et de lien entre les habitants ».

Ses attentes ont été entendues et vivement partagées par le Conseil Municipal. La maison de santé Korian utilisera également cet espace, avec la mise en place d'un parcours de santé.

Les travaux de réaménagement du parc vont être rapidement entrepris.

Nous remercions Jean-Luc COMBA, sa sœur et sa maman pour leur « donation » à la commune de Cahuzac.

Une plaque commémorative sera apposée en souvenir de M. COMBA.



## Numérotation des habitations

Le nommage et la numérotation des rues de la commune est un prérequis obligatoire au déploiement de la fibre optique sur notre territoire.

Cela permet également de faciliter l'intervention des secours et d'améliorer l'accessibilité pour les livreurs et les services postaux.



Une équipe projet a été mise en place au sein de la commune, constituée de Jacques Deroche, Jean-Luc Imart et Michel Spasky.

Quelques jours avant le 1<sup>er</sup> confinement, deux des membres de la commission ont parcouru les 26,4 km de routes de la commune pour attribuer un numéro à chaque habitation.

Leurs outils : une "roulette", une brouette, une plaque de contreplaqué qui servait de support à la carte de la commune et un crayon.

Ce fut l'occasion de mieux se rendre compte de la beauté de notre commune et de rencontrer les habitants, un peu surpris par ces deux piétons mais toujours accueillants.

Le nommage des voies est terminé. Chaque foyer a reçu mi-octobre un courrier de la mairie pour l'en informer.

Nous vous rappelons que vous pouvez d'ores et déjà effectuer votre démarche en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

## Nouveau Conseil Municipal

Suite aux élections municipales, nous vous présentons le nouveau conseil municipal.



**Alexia BOUSQUET**

Maire

Délégué titulaire au SDET

Commissions : Impôts – Finances - Réseau et Communication – Voirie

Culture et Patrimoine - Travaux et bâtiments - CCAS - Espaces verts



**Francis LEDOUX**

1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

Délégué titulaire au SIVU

Commissions : CCAS

Impôts - Finances

Travaux et bâtiments

Espaces verts



**Emeline PAGÈS**

2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire

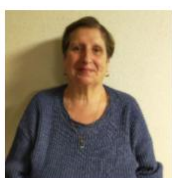
Déléguée titulaire à l'Ecole

Déléguée Suppléante à la Maison de retraite « Les Arcades »

Commissions : Impôts - Finances

CCAS - Espaces verts

### Les Conseillers et les Commissions :



**Martine BOUSQUET**

Déléguée titulaire à la maison de retraite « Les Arcades »

Commissions :

CCAS – Espaces verts



**Nadège BOUYSSÉ**

Commissions :

Culture et Patrimoine Impôts -

Réseau et Communication - Voirie



**Jean-Luc IMART**

Délégué suppléant au SIPOM

Commission : Impôts



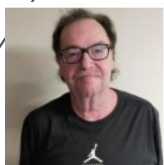
**Cédric GARCIA**

Délégué titulaire au SDET

Délégué suppléant SIVU

Commissions : Impôts - - SIVU

Travaux et Bâtiments



**Daniel MOREAU**

Commissions :

Impôts - Voirie



**Evelyne ROUANET**

Déléguée titulaire au SIPOM

Déléguée titulaire au SMEMN

Commissions : Impôts - Espaces verts

Culture et Patrimoine - CCAS



**Simon SAFFORES**

Commissions :

Impôts

Espaces verts



**Adrien STOLDICK**

Délégué titulaire au SMEMN

Commissions : Impôts - Voirie

Travaux et Bâtiments

Espaces verts

# Actualités

Alexia BOUSQUET vous informe que suite aux nouvelles élections de la communauté des communes, celle-ci a été proposée à plusieurs commissions où elle s'est positionnée :

- Commission d'appel d'offre
- Commission d'aménagement du territoire
- Commission PLUi
- Commission petite enfance
- Commission voirie
- Commission bassin Agout
- Commission PETR (suppléante)
- Commission numérique
- Commission réseau 31



En plus de son rôle de déléguée, Alexia Bousquet s'est proposée pour représenter Réseau 31 au sein de la commission territoriale qui est en principe son président M. HEBRARD mais qui peut désigner son représentant pour la commission hydrographique de l'Hers-Mort et du Girou.

- Commissions SMARR (Syndicat Mixte du Milieu Aquatiques et des Rivières)

Pour le bassin du Fresquel

- Commission SDET

Être déléguée, c'est poursuivre la dynamique engagée depuis près d'un siècle avec la création des premiers syndicats intercommunaux d'électricité. C'est également bénéficier de l'expertise d'une équipe de 28 personnes, et s'investir dans une structure publique pleinement mobilisée pour relever les grands défis énergétiques.

- Commission AMF81

Élection du président de l'association des maires et des élus locaux, soutien important pour tous les élu(e)s pour la formation, le numérique, juridique et fiscal. Nous pouvons compter sur M. Jean-Marc BALARAN nouveau président pour mener à bien cette mission.



**B  
U  
S**

Nous avons fait la demande concernant la problématique de la sécurité de l'arrêt de bus de la ligne LIO 761 situé sur la RD 85, desservant les habitants de Cahuzac ainsi que les établissements Korian.

En effet, lors de sa visite, notre député Jean Terlier a pu se rendre compte du manque de sécurité et d'abri pour attendre le bus.



# Actualités



## Chatipi de « One Voice » : Un Soutien aux chats sans abri

C'est en réponse à la souffrance des chats sans abri que « One Voice » a créé **Chatipi**.

Le programme propose ainsi aux maires de les aider à respecter leur obligation légale de protection des chats errants en les accompagnant dans la création d'un lieu de vie pour eux. Les chats stérilisés et relâchés, doivent pouvoir s'y protéger des intempéries et de la violence, y être nourris, abreuvés et bénéficier d'un suivi sanitaire.

Aussi, nous avons contacté l'association Chatipi qui est en relation avec l'association « Chats du Sor » de Sorèze, (qui œuvre déjà pour notre commune au niveau de la clinique Korian). L'objectif est de mettre en place un partenariat pour réguler les chats errants et éviter que l'association « Chats du Sor » soit en permanence sollicitée.

**Chatipi** fournit l'abri pour les chats et le grillage pour le sécuriser. Nous pourrions ainsi maîtriser la reproduction, la santé des chats errants et assurer une certaine bienveillance animale.

## Convention croix rouge

La Croix Rouge viendra en soutien matériel et humain au PCS (plan communal de sauvegarde).

La création de ce partenariat permettra à la commune d'être toujours équipée lors d'événements, force majeure que ce soit en tentes, camions, masques, oxygène etc.

Le tout pour 300€ par an/3ans. **Nous voilà protégés !!**



## PLUi

L'élaboration du PLUi se déroule en quatre grandes étapes :

Nous en sommes actuellement à la troisième.



**Etape 3 :** Le règlement et le zonage définissent des règles spécifiques applicables à différents types de zones en matière de droits à construire : zone Urbaine (U), A Urbaniser (AU), Naturelle (N) et Agricole (A).

**Etape 4 :** La validation du PLUi intervient après consultation des personnes publiques associées (Etat, Région, Département, chambres consulaires, etc.) et enquête publique auprès des citoyens.

## Aboiements et divagation de chiens

Nous sommes régulièrement alertés par des habitants de la commune, gênés et dérangés par des aboiements de chiens ainsi que par des chiens errants, provoquant parfois des dégâts.

Nous vous rappelons, que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.



**En cas de non-respect de l'interdiction :**  
**L'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.**



## Des masques pour tous



Alexia Bousquet, Maire de Cahuzac, avait choisi d'anticiper la fin du confinement, en projetant d'équiper gratuitement tous les habitants de la commune de masques en tissus.

Notre commune a pu bénéficier de la commande de 7500 masques de la Mairie de Sorèze, auprès de l'entreprise mazamétaine Jules Tournier. Une partie

de cette commande était dédiée aux communes avoisinantes de Sorèze, et a permis de fournir à chaque habitant de Cahuzac, deux masques en tissus "grand-public" lavables 20 fois en machine à 60°.

Une distribution réalisée en deux fois : les samedis 9 et 16 mai 2020.

Les anciens et nouveaux Conseillers Municipaux se sont côtoyés dans la Salle des Fêtes.



**Ces masques suffisamment épais sont parfaits pour l'hiver !**

## Des masques pour tous



Après avoir doté les adultes de notre commune de deux masques chacun en mai dernier, au moment du déconfinement, l'équipe municipale a pensé à équiper les plus jeunes.

De par la réactivité de notre maire, dès octobre, une commande de masques pour enfants a été passée. Cette commande s'est avérée judicieuse puisque les masques sont maintenant obligatoires dès l'âge de 6 ans en classe. La livraison ayant eu lieu fin octobre, la

distribution s'est faite aussitôt pour que les petits écoliers soient protégés dès la rentrée du 2 novembre.



**Bravo et merci à notre Maire et son conseil municipal, toujours soucieux de la santé des Cahuzacoises et des Cahuzacois.**

## Etablissement KORIAN Maison d'Emilienne



Pascal PECHARMAN, Directeur de l'établissement KORIAN Maison d'Emilienne a reçu Me Claudie BONNET Première vice-présidente du Département, Alexia BOUSQUET Maire de CAHUZAC et Evelyne ROUANET, élue de la Commune et correspondante de « La Dépêche du Midi ».

L'occasion d'expliquer les mesures barrières mises en place sur l'établissement, les effets du confinement qui obligent les équipes à repenser les organisations de travail et à réorienter la priorité de leurs missions, et informer également sur la possibilité de visite des familles dans un cadre bien précis et règlementé. Il a aussi précisé qu'en cas de COVID, un secteur COVID19 dédié a été créé sur la Clinique Korian le Château représentée par Mme Catherine ANSELM Cadre de santé et Mr Dominique CRETON Médecin de l'EHPAD et Chef de service de la clinique.

L'innovation, et la créativité mises en place par les soignants en 6 semaines, doivent être soulignées : échanges Skype, loto dans le couloir, passage d'un cours collectif de gym à un cours individuel en chambre etc. Des accompagnements individuels quelquefois oubliés se sont intensifiés et des nouveaux liens sociaux se sont établis avec les familles dans cette situation inédite. Ces richesses et forces des équipes soignantes sont remarquables et aujourd'hui remarquées. Ce jour-là, l'établissement ne présentait aucun cas de COVID avéré chez les résidents et salariés.

**M. PECHARMAN remercie l'équipe de Korian Maison d'Emilienne pour leur engagement durant cette période si exceptionnelle.**

## Journée Mondiale Alzheimer



Pour respecter les mesures sanitaires à l'intérieur de Korian, la Maison d'Emilienne, la journée Mondiale Alzheimer s'est déroulée, cette année, sans invitation extérieure.

Ce qui n'a pas empêché les résidents de la fêter autour d'un spectacle et d'un diaporama.

En effet, sur le thème "souvenir, souvenir", toutes les photos des animations, sorties, ateliers, rencontres, spectacles qui ont lieu de septembre 2019 à septembre 2020 ont défilé sous leurs yeux sur l'écran.

Quelle surprise et quelle fierté de se voir ainsi dans la télévision ! Et de se remémorer tous les bons moments de l'année écoulée. Deux beaux après-midis qui ont été appréciés.

## Cérémonie du 8 mai 2020

### Une commémoration bien particulière

La cérémonie du souvenir de l'armistice de 1945 a été, comme chaque année, célébrée dans notre commune mais cette fois, d'une manière très singulière.

Le devoir de mémoire a été rempli dans le respect des mesures nécessaires de protection sanitaire.

Alexia Bousquet, Maire de Cahuzac, ses deux adjoints, Raymond Cazettes (ancien combattant) et son épouse ont déposé, seuls, une gerbe du souvenir au pied de notre monument aux morts. Après la lecture des messages (du Président de la République et de l'UFAC), c'est avec émotion que les cinq personnes présentes ont observé un moment de recueillement en hommage aux victimes des différentes guerres.



## Cérémonie du 11 novembre 2020

Le 102<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la guerre de 1914-1918 a revêtu, cette année, une forme bien particulière suite aux mesures de confinement qui sont requises.



Seuls six participants y étaient autorisés, Madame le Maire et ses deux adjoints, un ancien combattant, Mr Raymond Cazettes et le porte-drapeau, Mr Joseph Maronèse, mais le devoir de mémoire, très important pour tous les citoyens, a pu être célébré comme les années précédentes.

Le texte de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, a été lu par notre deuxième adjointe, Emeline Pagès, nouvelle élue de la commune et une gerbe a été déposée au monument aux morts. Un moment de recueillement et de silence s'en est suivi, très émouvant sur cette place du village presque vide.



Réhabilitation de l'éclairage du Monument aux morts.

## Noël à Cahuzac



Durant cette pandémie, la municipalité a souhaité garder l'esprit de Noël.

Ainsi, le sapin de Noël au cœur du village a été installé et décoré.



Cette crise nous demande à nous réinventer, aussi pour gâter nos aînés, nous avons assuré une livraison de paniers garnis commandés auprès de Malaprade.

Nous tenions à soutenir nos commerces locaux.



Cet esprit de Noël s'est poursuivi par la création d'une crèche au sein de notre église.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont mobilisées.

Participation financière de la mairie pour l'achat des santons et d'un petit sapin



## Noël : Le Père-Noël s'invite chez les enfants



En vue de maintenir la féerie de Noël dans les yeux des petites Cahuzacoises et petits Cahuzacois, cette année la municipalité a demandé au Papa Noël de leur rendre visite à domicile.

Ainsi, Dimanche 6 décembre, le Papa Noël a parcouru toute la commune en calèche, accompagné de ses assistants pour faire sa distribution.

Cette initiative, réalisée dans le respect des gestes barrières, a permis aux enfants de passer un moment privilégié avec leur personnage préféré.

**A leurs sourires, nous savons que chacun en gardera un souvenir inoubliable.**





# Espaces Verts

## Espaces verts de Chantecler : Un beau partenariat avec la commune



L'ESAT Chantecler de Revel créé en 1999, établissement de l'AgaPei situé dans la ZI de la Pomme, abrite dans ses murs une équipe d'espaces verts composée d'une dizaine de travailleurs en situation de handicap mental. Les agents de productions sont encadrés par deux moniteurs d'atelier qualifiés, qui les accompagnent afin de les aider à renforcer leur autonomie.

L'équipe effectue des travaux d'entretien mais également des créations auprès des collectivités, des entreprises et des particuliers. Partenaire de longue date de l'équipe de Chantecler, la Mairie de Cahuzac leur a confié l'entretien des espaces verts de la commune : boulodrome, cimetière, lotissements... Tous les quinze jours, deux agents en binôme sont mis à disposition auprès de la Mairie pour maintenir en état de propreté ces espaces. En outre, des travaux plus ponctuels de création sont entrepris tous les deux ou trois ans.

# Espaces Verts



Ainsi, en 2016, l'équipe a réaménagé une zone de friche afin de créer une aire de détente et de promenade agrémentée d'un sentier pédestre. Dans la poursuite de l'aménagement de nouveaux espaces verts de la commune, les élus ont fait appel en juillet dernier à Chantecler afin de créer un espace arboré (le pavillon du

Parc) qui sera réuni à l'aire de détente par le sentier pédestre. Dans un premier temps, à l'endroit où se trouvait un caveau familial protestant inoccupé depuis longtemps, le terrain a été entièrement débroussaillé par les agents de l'équipe espaces verts avant que l'élagage et l'abattage des arbres secs soient confiés à une entreprise spécialisée. (SASU METTI)

Enfin, en août, ces mêmes agents sont intervenus pour broyer et évacuer les déchets.

A terme, les Cahuzacoises et les Cahuzacois, les patients de la Clinique Korian le Château et les résidents de la Maison d'Emilienne (maison de retraite) pourront profiter d'un moment de détente dans ce nouvel espace voué à la promenade. Cela prolongera le parcours de santé pour les personnes accueillies dans le service de rééducation.

Une aire de jeux à destination des enfants permet un échange intergénérationnel dans cet écrin de verdure.



# Espaces Verts

## Pavillon du Parc : Evolution des travaux

Entrée initiale avant/après (côté Korian)



Intérieur avant/après le débroussaillage (inaccessible avant l'été)



Après l'abattage de la haie de cyprès (Août 2020)



# Espaces Verts

Poursuite de la mise en sécurité du Pavillon du Parc avec l'élagage de l'acacia côté parc « André Bosch ».

(Mi décembre 2020)



Nous vous informons que dans le cadre du déploiement de la Fibre, l'entretien des arbres se poursuivra en 2021.

Afin que chaque foyer soit éligible à la Fibre, il est du ressort de la municipalité d'identifier les zones occupées par la végétation sur le territoire communal et d'en prendre les mesures nécessaires pour ne pas freiner ce développement.

- Sur le territoire communal, l'élagage sera à la charge de la commune
- Sur le territoire privé, l'élagage sera à la charge de l'administré

Aussi, nous vous invitons dès à présent à détecter les arbres, qui pourraient gêner voire rompre les câbles de la fibre sur vos parcelles.

Les particuliers dont les branches seraient menaçantes, seront prévenus par courrier postal.

**Mme Le Maire communiquera plus en détails prochainement.**

## Déchets Ménagers

Sur chacun des trois points de regroupement de bacs à ordures ménagères de notre commune, il y a des bacs à couvercle jaune et des bacs à couvercle vert ou noir. Ces bacs doivent contenir des déchets qui n'ont pas la même destination.



Dans les bacs jaunes, doivent se trouver les emballages recyclables : C'est-à-dire seulement des emballages en vrac non imbriqués les uns dans les autres. Ils ne doivent pas être mis dans des sacs, ni dans des poches, ni entassés dans des cartons. Ils sont collectés et amenés au centre de tri Trifyl de Labruguière pour y être retriés par composants par des agents qui les manipulent au passage sur des tapis roulants. Ces bacs jaunes ne doivent pas contenir de verre. Celui-ci est recyclé également à partir de la collecte des colonnes à verre mais suit un autre cheminement.

## Déchets Ménagers

Dans les bacs à couvercle vert ou noir doivent être déposés les sacs noirs à ordures ménagères provenant de la cuisine et pas autre chose. Après collecte, ces sacs noirs seront amenés à Labessière-Candeil, près de Graulhet et déposés au bioréacteur où ils produiront du gaz qui sera transformé en électricité et vendu.



Tous les autres déchets doivent être amenés à la déchèterie où ils seront, là aussi, recyclés en fonction du matériau qui les compose.

Pour contenir les hausses qui s'annoncent en matière de traitement des déchets, il est impératif de respecter ces consignes.

Le tarif de traitement de ces emballages correctement triés **est trois fois moins cher** que celui des ordures ménagères en sacs noirs. Il est donc indispensable d'accorder la plus grande attention à ce tri dans les bacs à couvercle jaune et de n'y déposer que les emballages demandés à l'exclusion de tout autre déchet.

# Etat Civil



**Côme**, le petit frère d'Albane de Charlotte Richer et Adrien Stoldick est né le 16 avril 2020 à 21h21, il fait 3,400 kg et 50 cm.

Jade est heureuse de vous présenter son petit frère **Ethan**. Il est né le 7 septembre 2020 à 11h13, il fait 3,880 KG et 50 cm. Parents Nadège Bouysse et Christophe Lacombe

---

Décès de M. Charles MONTAGNIER le 23 octobre 2020

## Hommage au président de la chasse de Cahuzac



A Charles notre ami chasseur qui nous a quittés beaucoup trop tôt. Charles était président de la société de chasse de Cahuzac depuis 2006.

Nous saluons son investissement :

- pour avoir œuvré pour préserver cette chasse traditionnelle qui nous tient tant à cœur.
- pour sa disponibilité, son écoute envers tous.

Nous lui disons merci

Charles restera dans la mémoire de ses amis chasseurs.

## Adieu Charles

(Texte lu à l'église lors de la cérémonie de sépulture)

# Vie Pratique



**VOISINS  
VIGILANTS  
ET SOLIDAIRES**

Le Conseil Municipal a décidé de soutenir le dispositif en devenant Mairie Vigilante et Solidaire.

Ce dispositif est l'occasion de créer des liens privilégiés entre la Mairie, les forces de l'ordre et les Voisins Vigilants et Solidaires.

Nous vous invitons à vous y enregistrer, ainsi vous ne manquerez pas les évènements de votre commune.

Effectivement, cet outil a été utile et apprécié lors du confinement puisque nous avons communiqué les distributions de masques et les mesures gouvernementales au fil des mois.

**Parlez en autour de vous et rejoignez nous !**

La mairie est ouverte et vous accueille :

Lundi et jeudi de 14h-16h

Mardi de 10h-12h

Par téléphone au : 05.63.74.13.09

Alexia Bousquet, Maire de Cahuzac, vous reçoit le lundi à partir de 17h30, ainsi que sur rendez-vous.

E-mail : [cahuzac.mairie@wanadoo.fr](mailto:cahuzac.mairie@wanadoo.fr)

[www.mairie-cahuzac.fr](http://www.mairie-cahuzac.fr)